

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Rapport annuel
2014





Table des matières

Message de la rectrice.....	01
Temps forts	02
Enseignement.....	05
Recherche et qualité.....	08
Cadre institutionnel et légal.....	10
Distinctions et prix	12
Le mandat d'objectifs 2014-2017.....	14
Objectifs pour l'année 2015.....	15

Personnel	16
Vers un développement durable	17
Gestion et finances.....	18
Construire des ponts – les domaines de l'interdisciplinarité.....	20

Remarque liminaire, un document plus détaillé intitulé « Rapport de gestion 2014 » est disponible à l'adresse www.unine.ch.

L'UNIVERSITÉ EN CHIFFRES

5 facultés

4'376 étudiants

(61% d'étudiantes) dont près de 1'400 en master

624 doctorants (45% hors CH)

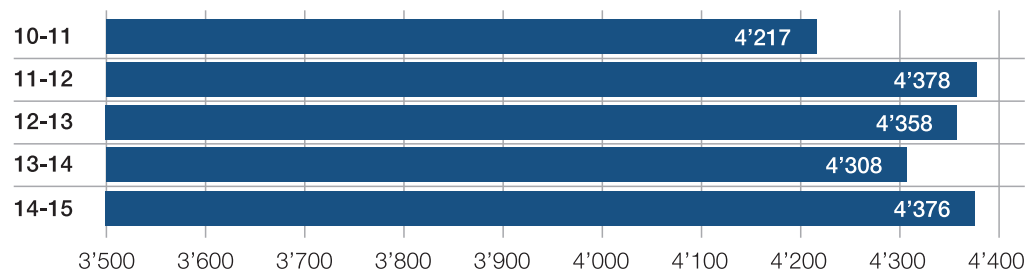
1'056 titres délivrés

768 équivalents plein temps

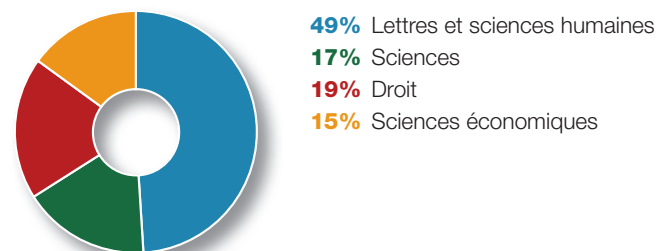
(près de 1'100 personnes)

142.5 millions de charges

Evolution du nombre d'étudiants



Répartition des étudiants par faculté



Impressum

Imprimé sur papier certifié FSC par IJC, St-Imier; Layout et mise en page par LEITMOTIV, Neuchâtel
Photos de Bernard Lechot, Guillaume Perret et Anita Schlaefli



Martine Rahier
Rectrice

Les vertus de l'indiscipline

Les richesses de la recherche et de l'enseignement découlent pour beaucoup du travail acharné, du talent et de l'ingéniosité des membres de notre communauté universitaire. Avec un brin de provocation, j'affirmerais volontiers qu'elles sont aussi le fruit de l'indiscipline. De la manière dont la complémentarité vient nourrir la recherche. Du travail sur les frontières disciplinaires, qui font germer de nouvelles idées et de nouvelles innovations qui contribuent à ancrer solidement l'Université de Neuchâtel dans le paysage suisse et international des hautes écoles.

En ce sens, l'indiscipline est une vertu.

Elle force à repenser sans cesse les limites de la science et de ses effets. A l'Université de Neuchâtel, elle se manifeste par une présence forte des axes interdisciplinaires symbolisés, notamment, par les domaines-clés, figures de proue de la vitalité des recherches menées dans notre institution, et qui symbolisent les voies de l'excellence et de l'originalité pour penser le monde.

Disciplines et indiscipline.... La palette variée des enseignements, à taille humaine, contribue également de manière décisive à faire de notre Université une institution de grande qualité, permettant aussi bien aux étudiantes et étudiants de se concentrer sur certains domaines spécifiques que d'explorer de nouvelles voies, que ce soit en suivant des programmes conçus expressément dans une perspective interdisciplinaire ou à l'occasion de formations marquées par l'ouverture à d'autres approches. L'enseignement, dispensé avec passion, concourt au rayonnement de l'Université de Neuchâtel. Et l'augmentation des étudiantes et étudiants à la rentrée universitaire 2014 l'atteste.

Mêler les approches, c'est aussi contribuer au bien-être de la communauté universitaire et à son incidence sur notre monde. En particulier, les aspects liés au développement durable impliquent de dépasser les frontières disciplinaires pour réfléchir aux effets de l'impact de l'activité humaine sur notre environnement. A la réflexion s'ajoute l'action, en proposant des alternatives aux modèles dominants : énergies renouvelables, permaculture, justice sociale, voici quelques-uns des domaines où s'investissent les membres de notre communauté et l'UniNE dans son ensemble.

Tout cela implique de la rigueur, du sérieux et des choix dans la gestion pour que notre Université puisse rester lieu d'exception au service d'un enseignement et d'une recherche de qualité. Je suis heureuse de voir que, grâce au soutien des collaboratrices et collaborateurs, des membres de notre communauté universitaire, ce travail porte ses fruits. Permettez-moi de remercier vivement toutes celles et ceux qui ont contribué, par leur engagement, à rendre notre Université encore plus performante et plus attractive.

Martine Rahier
Rectrice





JANVIER

Un nouveau centre de recherche en criminologie

Pilotée depuis l'Université de Neuchâtel, le Centre romand de recherche en criminologie (CRRC) est le fruit de collaborations avec l'Université de Lausanne, l'Université de Genève, ainsi qu'avec l'Université de Franche-Comté. Le CRRC vise à fédérer des chercheurs d'horizons variés dans le but d'analyser différents aspects de la déviance criminalisée, tels que sa définition, son dénombrement, sa prévention et sa prise en charge. Les objets d'étude comprennent ainsi les notions de déviance, de crime, de victimisation, de sanction, de police, ou encore celles de législation et justice pénales. Ses deux premiers projets ont obtenu le soutien du Fonds national suisse (FNS) pour un montant total de 360'000 francs.

MARS

Lancement d'un CAS en Gestion du développement régional

L'Université de Neuchâtel et la Haute école de gestion Arc (HEG Arc) lancent conjointement un nouveau Certificate of Advanced Studies (CAS) en *Gestion du développement régional*. Ce CAS propose pour la première fois une formation à l'intersection de l'économie régionale, de l'aménagement du territoire et de la gestion de projet. Mêlant

aspects théoriques et pratiques, cette formation permettra aux participants d'acquérir des outils de compréhension et des compétences techniques nécessaires à la promotion, l'accompagnement et la mise en œuvre de projets de développement régional d'aujourd'hui.

Journée de l'innovation et des PME 2014

Organisée par la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel en partenariat avec l'association « Le Réseau », présidée par le conseiller national Fathi Derder, la manifestation s'est déroulée le 17 mars dans le nouveau bâtiment Microcity de l'EPFL et a connu un vif succès : plus 200 personnalités des mondes politique, économique et académique ont débattu des moyens à mettre en œuvre pour que la Suisse conserve sa place de leader mondial dans le secteur de l'innovation.

AVRIL

Centres de compétence : neuf domaines-clés

Lancement d'une campagne de promotion en affiches et en vidéos pour les neuf domaines-clés en matière de recherche et d'innovation de l'Université de Neuchâtel. Droit de la santé, temps/fréquence et métrologie optique, hydrogéologie et géothermie, écologie chimique, migrations et mobilité, sciences cognitives, interactions sociales,

droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation, systèmes complexes et Big Data : ces neuf domaines-clés répondent aux préoccupations et aux défis technologiques et sociaux de notre époque. Ils cristallisent des savoirs qui font la réputation de l'Université de Neuchâtel et constituent un des éléments forts du *plan d'intentions 2013-2016* décliné en *mandat d'objectifs 2014-2017*.

ComPAS 2014 : Neuchâtel, capitale de l'informatique

Plus de 130 chercheurs et industriels spécialisés en informatique se sont réunis durant quatre jours pour échanger sur les domaines de l'architecture des machines, des systèmes informatiques complexes et du calcul haute performance. Organisée par l'Institut d'informatique et soutenue par de nombreux partenaires, cette conférence se tenait pour la première fois à Neuchâtel.

Théâtre de la connaissance

L'Université de Neuchâtel a proposé un événement exceptionnel : le Théâtre de la Connaissance, qui traite du réchauffement climatique d'une manière originale et innovante avec la pièce « Gaia Global Circus », écrite par Pierre Daubigny sur un projet du sociologue de renommée mondiale Bruno Latour. L'occasion pour l'Université de Neuchâtel et ses partenaires de s'ouvrir sur la cité, et d'expérimen-

ter de nouveaux moyens de mettre les connaissances scientifiques en scène et en débat.

Un master pour une agriculture durable

L'Université de Neuchâtel et le CABI, en collaboration avec le canton du Jura, ont lancé une formation post-grade inédite en gestion intégrée des cultures. Le programme d'une durée de neuf mois propose des outils pour une production agricole efficace avec un minimum d'impact sur l'environnement, en abordant tous les paramètres qui lui sont liés : contrôle des ravageurs, protection des sols, sélection des semences, nutrition, économie rurale, gestion des paysages et politique agricole. Cette nouvelle formation s'adresse à tous les professionnels de la branche. La première volée du Master of Advanced Studies in *Integrated Crop Management* (MAS ICM) est attendue pour mars 2015. Les enseignements seront dispensés à Delémont (JU).

Des cours publics très suivis

En plus de leurs activités d'enseignement et de recherche, les professeurs de la Faculté de théologie ont dispensés plusieurs cours publics très suivis lors de l'année sous revue. Signalons ici celui du professeur Félix Moser, qui a donné en avril un cours public dans le cadre de l'U3a intitulé « La promesse entre langue de bois et parole en



or », de même que le cours de formation continue pour tout public « Osez la bienveillance, un autre regard sur l'être humain », organisé par le Bureau de formation continue de la Faculté de théologie et dispensé par la professeure Lytta Basset, qui a rassemblé plus de 450 participants.

MAI

Glossaire des patois de la Suisse romande : sortie du tome 7

Etabli à Neuchâtel, le *Glossaire des patois de la Suisse romande* a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur. Le tome 7 du *Glossaire des patois de la Suisse romande* se présente en deux volumes consacrés à la lettre F, comprenant 1'204 pages et 4'679 articles.

JUIN

WhatsApp : faites don de vos messages à la science !

Cinq ans après une vaste collecte de SMS, qui a permis le développement de nombreuses et fructueuses recherches, les linguistes des Universités de Neuchâtel, Zurich et Berne se tournent désormais vers les échanges par messagerie WhatsApp.

Une vaste campagne a été lancée dans toute la Suisse le 1er juin, en vue d'engranger des données aussi nombreuses que possible pour la recherche.

Lancement du Pôle de recherche national (PRN) On the Move

Le colloque *Droits de l'homme et démocratie : un défi pour la Suisse* a marqué le lancement officiel, le 5 juin, du Pôle de recherche national (PRN) *On the Move*. Doté de 17.2 millions de francs et basé à l'Université de Neuchâtel *On the Move* s'intéresse à la mobilité et à la migration ainsi qu'à la population diverse qui compose la Suisse d'aujourd'hui.

Les maîtres du temps et des lasers du monde entier à Neuchâtel

Du 23 au 26 juin, Neuchâtel est devenue la capitale des technologies Temps-Fréquence dont les applications vont de la métrologie aux télécommunications, en passant par le positionnement par satellite, la gestion des réseaux de distribution d'énergie, ou encore les bases de temps des ordinateurs et des téléphones portables. Organisé par le Laboratoire Temps Fréquence (LTF) de l'Université de Neuchâtel (UniNE), le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) et la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM), le congrès EFTF 2014 (*European Frequency and Time Forum*) a accueilli quelque 400 participants

et un invité de marque : Serge Haroche, Prix Nobel de physique 2012.

AOÛT

Des insectes et des plantes

Organisatrice du *15th International Symposium on Insect-Plant Relationships (SIP 15)*, l'alma mater neuchâteloise a attiré quelque 200 spécialistes des substances volatiles et leur rôle dans les interactions entre insectes et plantes, une thématique en relation avec le centre de compétences *Ecologie chimique* développé dans le sillage du Pôle de recherche national *Survie des plantes* que l'UniNE avait piloté durant douze ans.

SEPTEMBRE

Archéologie nubienne

Alors que le Laténium inaugurait le 3 septembre l'exposition *Aux origines des pharaons noirs*, soit mille ans d'histoire mis au jour grâce à des chercheurs neuchâtelois, l'Université de Neuchâtel a accueilli la même semaine la 13e Conférence internationale des études nubiennes, rassemblant près de 300 spécialistes internationaux.

Une tourbière pour étudier l'évolution climatique

C'est une première en Suisse ! Une tourbière acide à basse altitude a été créée au cœur du Jardin

botanique de Neuchâtel. Elle servira de laboratoire à l'Institut de biologie de l'Université de Neuchâtel (UniNE) pour étudier l'évolution d'un écosystème créé par l'homme dans un contexte de changements climatiques.

OCTOBRE

Un jardin de permaculture sur le site d'Uni-Mail

C'est l'un des résultats d'une initiative estudiantine, pédagogique et interfacultaire de l'Université de Neuchâtel. Elle avait décroché l'an dernier un soutien de 100'000 francs de la Conférence universitaire suisse (CUS) dans le cadre d'un programme visant à encourager le développement durable dans les universités du pays. Le projet a été intégré au programme des cours du bachelors en biologie et ethnologie. La permaculture associe l'art de cultiver la terre avec l'aménagement du territoire en se basant sur les principes des écosystèmes naturels. Elle privilégie les espèces locales, dans une perspective de développement durable et de richesse en biodiversité. Ainsi, une centaine d'espèces s'épanouiront dans un espace de 150 mètres carrés aménagé entre le Jardin alpin de la colline du Mail et la face orientale du bâtiment principal d'UniMail.

THE HUFFINGTON POST

Suisse : Vincent Peillon nommé professeur à l'Université de Neuchâtel



CHRONIQUE - Il nous parle en vidéo. Sa dernière mission à l'Assemblée nationale. Il nous raconte de l'histoire de la Suisse. Il nous parle de son expérience de professeur à l'Université de Neuchâtel.

Le 15 novembre 2014, Vincent Peillon, ancien ministre de l'Éducation nationale, a été nommé professeur associé à l'Université de Neuchâtel.

Il nous raconte de l'histoire de la Suisse. Il nous parle de son expérience de professeur à l'Université de Neuchâtel.

Il nous raconte de l'histoire de la Suisse. Il nous parle de son expérience de professeur à l'Université de Neuchâtel.

Les 52 objets qui racontent l'histoire neuchâteloise



Le pays de Neuchâtel a une histoire riche et variée. À travers 52 objets, nous racontons l'histoire de ce canton.

Les objets nous racontent l'histoire de ce canton.

Les objets nous racontent l'histoire de ce canton.

Les objets nous racontent l'histoire de ce canton.

ELLE DÉCORTIQUE L'AMOUR VIRTUEL



ELLE DÉCORTIQUE L'AMOUR VIRTUEL

ELLE DÉCORTIQUE L'AMOUR VIRTUEL

ELLE DÉCORTIQUE L'AMOUR VIRTUEL

ELLE DÉCORTIQUE L'AMOUR VIRTUEL

ELLE DÉCORTIQUE L'AMOUR VIRTUEL

NOVEMBRE

Journées d'études InnovationS

Les Journées d'études InnovationS, le 15 novembre, étaient la première manifestation tangible de la convention de collaboration conclue en 2013 entre l'Etat de Neuchâtel, l'Université de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds, convention qui a pris effet au 1er septembre dernier. L'événement a rassemblé des chercheurs de nombreuses disciplines issus des hautes écoles de la région ainsi que des spécialistes qui se sont penchés sur des questions d'innovation à travers une sélection d'objets issus de la collection de l'ancienne entreprise chaux-de-fonnière Portescap conservée par le Musée international d'horlogerie (MIH).

Un ancien ministre français nommé professeur associé à l'UniNE

Vincent Peillon, ministre français de l'Éducation nationale dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, a été nommé par le Conseil d'Etat professeur associé à l'Université de Neuchâtel. Ce docteur en philosophie et député européen y mènera des activités de recherche et d'enseignement interdisciplinaires sur l'histoire de la démocratie.

52 objets pour raconter Neuchâtel autrement

Après les articles, le livre ! Afin de mettre en valeur le patrimoine neuchâtelois et le travail des chercheurs,

l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel (UniNE) a été invité l'année passée à fêter les 275 ans de L'Express-L'Impartial sous la forme d'une rubrique hebdomadaire. Durant 52 semaines, les meilleurs spécialistes du canton se sont prêtés au jeu, formant au fil des articles la matière du livre qui vient de sortir de presse. Intitulé Le Pays de Neuchâtel raconté en 52 objets, ce recueil au charme désuet invite les lecteurs à replonger dans un passé parfois oublié, mais encore bien vivant.

DÉCEMBRE

Inauguration du nouveau bâtiment de la FSE

Depuis la rentrée 2014, la FSE a un tout nouvel écrin. Elle s'est installée à Breguet 2, dans l'ancien bâtiment de l'Institut de microtechnique (IMT). Des locaux qu'elle a inaugurés en grande pompe le 9 décembre. Désormais, chaque faculté de l'UniNE a son bâtiment ! En outre, la FSE a mené une réflexion sur son avenir et pris la décision de se concentrer sur ses trois domaines-clés, à savoir le management (création d'un nouveau master), l'économie et la finance. Ce redéploiement a impliqué une réorganisation à la fois thématique, mais aussi géographique de la faculté, avec le transfert de l'Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO) ainsi qu'une des deux chaires de statistique à la Faculté des sciences.





Jean-Jacques Aubert
Vice-recteur

Les programmes de formation dispensés par l'Université de Neuchâtel se caractérisent par un vaste éventail de disciplines. En 2014, celui-ci s'est encore élargi avec la création d'un nouveau master interfacultaire en sciences cognitives et d'un master en développement territorial offert en partenariat avec les Universités de Genève et de Lausanne (Triangle Azur). Un accent particulier a été mis sur le renforcement des synergies entre les différents acteurs de l'enseignement et ceux responsables des prestations aux étudiants, ainsi qu'avec les hautes écoles de l'Arc jurassien. Par ailleurs, l'Université de Neuchâtel a entrepris les premières démarches pour mener à bien la fermeture de la Faculté de théologie, conformément au mandat d'objectifs 2014-2017.

Complémentarité entre enseignement et prestation de services aux étudiants

Suite à la réorganisation de plusieurs services du rectorat, le service social, la mobilité, le centre de langues, le centre de carrière et l'U3a sont dorénavant placés sous la responsabilité du vice-rectorat chargé de l'enseignement. L'avantage est de pouvoir créer des complémentarités entre les programmes de formation et les prestations spécifiques offertes aux étudiants. Dans cette optique, plusieurs événements ont été mis en place de manière conjointe. Il s'agit en particulier de la relecture de CV, de la rédaction d'une lettre de recommandation ou de l'entretien d'embauche. Le public-cible est composé à la fois d'étudiants à la recherche d'un emploi et de ceux qui souhaitent partir étudier durant un semestre à l'étranger. A cela, il convient d'ajouter le succès grandissant du centre de langues, depuis son inauguration le 2 juin 2014. Grâce à ses nombreux cours, son espace multimédias et ses prestations de tutorat, le centre de langues est un véritable appui pour les

étudiants qui doivent parfaire leurs connaissances linguistiques pour suivre les enseignements dispensés dans une langue étrangère, pour se préparer à des études en mobilité internationale ou nationale et pour améliorer leur employabilité au terme de leurs études universitaires.

A la rentrée universitaire 2014, l'Université de Neuchâtel a accueilli la première volée du nouveau master en sciences cognitives. Ce programme, construit à partir des compétences de plusieurs professeurs de notre institution, permet d'aborder des thématiques qui sont transversales aux sciences biologiques et aux sciences humaines. Pour les concepteurs, l'objectif du programme est de former « des étudiants à haut potentiel à la recherche de pointe dans les domaines concernés par les sciences cognitives ». Le nouveau master en biologie, né de la fusion des masters en biologie des parasites et écoéthologie et en physiologie et écologie des plantes, a également été ouvert à la rentrée 2014-2015. Avec ses spécialisations, le master offre une plus grande palette de débouchés, ce qui augmente son attractivité. En fin d'année, le rectorat a ratifié, pour la nouvelle rentrée académique, la création de deux nouveaux piliers de master en lettres et sciences humaines : l'un en sciences du langage, et l'autre en enseignement du français langue étrangère.

Des enseignements en constante évolution

Etre une université compétitive et attractive implique une remise en question perpétuelle de la cohérence des programmes de formation et des enseignements. Pour ce faire, une commission CURSUS a été créée avec les facultés et les secteurs enseignement et qualité. Son but est non seulement de répondre au *mandat d'objectifs 2014-2017* liés à l'enseignement, mais aussi d'intégrer des innovations pédagogiques, de poursuivre la mise en

place des recommandations de swissuniversities et d'adapter les formations aux besoins du monde du travail en termes de qualité et de compétences acquises. La commission mène actuellement une réflexion coordonnée entre toutes les facultés sur l'admission, l'encadrement et la valorisation du doctorat. Une charte, dans laquelle sont précisés les engagements et devoirs de chaque partenaire, devrait voir le jour.

Un groupe de travail, constitué d'experts dans les programmes de bachelors en médecine de Suisse romande, réalise actuellement une étude sur la formation en médecine à l'Université de Neuchâtel (en réponse aux deux postulats 14.146 et 14.147 déposés en septembre 2014 au Grand Conseil neuchâtelois). Les résultats seront connus en 2015.

Afin de faciliter les études pour les étudiants menant une carrière sportive de haut niveau en parallèle de leurs études, un certain nombre de mesures d'encadrement et d'aménagement des études ont été mises en place pour inciter les sportifs de haut niveau à venir étudier à l'Université de Neuchâtel. Désormais, il est possible de bénéficier d'un cadre d'études adapté et compatible avec les nombreuses contraintes des entraînements et du calendrier des compétitions dans toutes les facultés.

En matière de formation continue, il convient de relever la création d'une filière en urbanisme durable comprenant un Certificate of Advanced Studies (CAS), un Diploma of Advanced Studies (DAS) ainsi qu'un Master of Advanced Studies (MAS), offerte en partenariat par les trois universités du Triangle Azur, ainsi que la transformation du MAS en écologie et sciences de l'environnement (ECOFOC) en DAS.

C'est avec une certaine fierté que l'Université de Neuchâtel délivre chaque année un nombre important de titres. En 2014, 487 bachelors, 364 masters, 67 doctorats, 2 diplômes, 12 titres postgrade

ainsi que 32 prix académiques ont été remis lors de cinq cérémonies qui se sont déroulées à l'aula des Jeunes-Rives et au Temple du Bas les 13, 26, 27 et 28 novembre et le 3 décembre 2014. Notons encore que le rectorat a ratifié la création de deux nouveaux prix qui seront attribués en 2015. Le Prix Baume et Mercier qui récompense un étudiant ou une étudiante de bachelor ou de master de la Faculté des sciences économiques, sous la forme d'une montre gravée, pour le meilleur mémoire en rapport avec une recherche ou un stage traitant de l'ouverture aux échanges entre notre région et le reste du monde. L'Association des étudiants en droit (ANED) octroie un prix de 500 francs pour récompenser l'étudiant ou l'étudiante en droit qui aura obtenu la meilleure moyenne générale de bachelor.

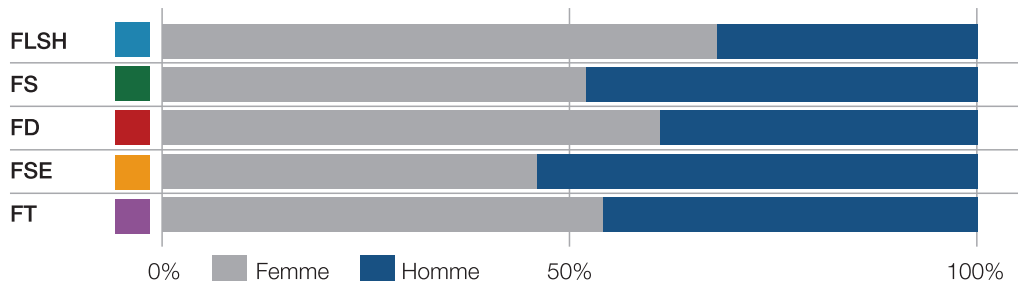
Mise en œuvre de la fermeture de la Faculté de théologie

Les travaux de fermeture de la Faculté de théologie ont été mis en place conformément aux termes du mandat d'objectifs. Avec la retraite de la professeure Lytta Basset, la formation continue en accompagnement spirituel a vu sa dernière édition. Le personnel enseignant, administratif et technique, les étudiants et doctorants bénéficieront de solutions personnalisées, à l'interne de l'UniNE ou en collaboration avec les partenaires AZUR. L'avenir de la Bibliothèque de la Faculté de théologie est lié à celui de la Bibliothèque des Pasteurs, en cours de négociations.

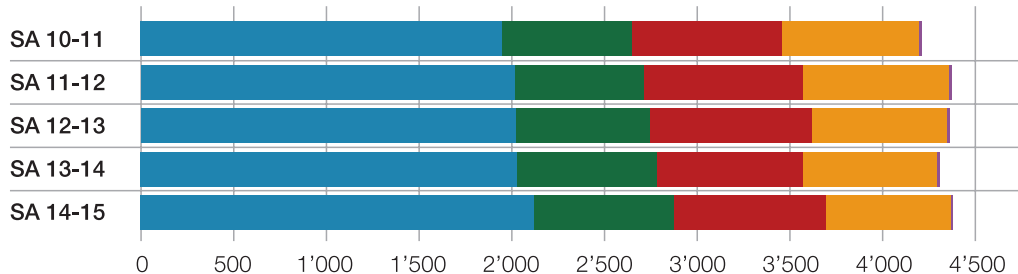
Par ailleurs, en 2015, une soirée officielle sera organisée conjointement par le rectorat et le décanat. Ce moment historique permettra d'exprimer la reconnaissance de l'Université à l'ensemble des membres de la Faculté de théologie.

Jean-Jacques Aubert
Vice-recteur

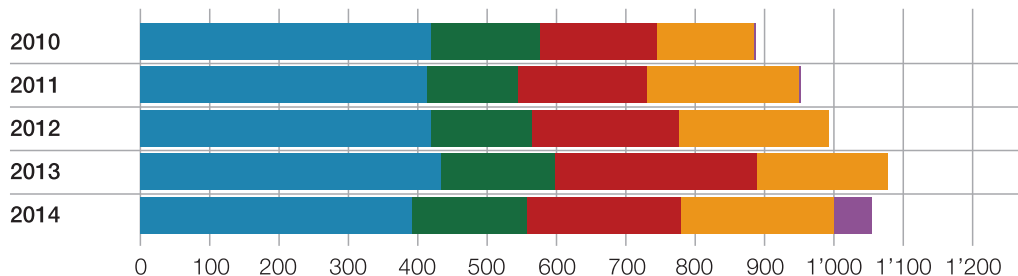
Répartition des étudiants par sexe et par faculté



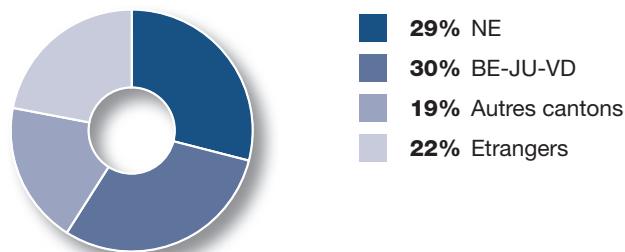
Evolution des effectifs des étudiants par faculté



Evolution du nombre de titres délivrés par faculté



Provenance des étudiants





Aula des Jeunes-Rives





Simona Pekarek Doehler
Vice-rectrice

Le dicastère « recherche et qualité » comprend les secteurs recherche et innovation et qualité, ainsi que le service de l'égalité des chances. Le dicastère s'occupe également du développement durable. Sur le plan de la recherche, l'Université a vu au cours de l'année 2014 le lancement de plus de 150 nouveaux projets de recherche financés par des fonds de tiers. En matière de qualité, l'année a été marquée par les résultats positifs de l'audit qualité ainsi que par l'évaluation – record – de tous les enseignements dispensés à l'UniNE durant le semestre d'automne. De nombreuses actions ont été menées dans le contexte du développement durable ainsi qu'en matière d'égalité des chances.

Recherche et innovation

Dans le cadre de la politique d'encouragement et de valorisation de la recherche de l'UniNE, un nombre important de chercheuses et chercheurs ont pu bénéficier des prestations du *secteur recherche et innovation*, de par son *Grants Office* et son *bureau de transfert de technologie*, dans le cadre de la soumission de projets et de la gestion de propriété intellectuelle ainsi que du transfert de technologie.

Dans le courant de l'année 2014, l'Université a vu 154 nouveaux projets de recherche ouverts (147 en 2013) sur la base de financements provenant du Fonds national suisse (FNS), de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), de l'Union européenne, de l'Agence spatiale européenne (ASE), et d'autres organismes ainsi que du domaine privé. Le *Grants Office* a été impliqué dans 66 nouvelles requêtes de projets (63 en 2013). L'enveloppe financière des projets en cours s'est élevée à plus de 36.7 millions de francs (35.8 millions en 2013), soit environ un quart du budget total de l'Université. La votation du 9 février 2014

sur « l'immigration de masse » et l'incertitude qui s'ensuivit sur l'éligibilité des chercheuses et chercheurs suisses à la participation au programme de recherche et innovation européen *Horizon 2020* a généré un travail d'information conséquent tout en impliquant des possibilités de participation limitées des chercheurs en 2014. Le *bureau de transfert de technologie* a négocié 73 contrats de types divers, apportant à l'Université un total de plus de 5 millions de francs. L'exploitation des licences a, à son tour, apporté un montant d'un demi-million dont l'Université conservera un cinquième ; le reste sera versé à l'EPFL conformément aux accords intervenus dans le cadre du transfert de l'IMT.

Dans le but de s'ouvrir à la cité, le secteur a entrepris plusieurs actions. Premièrement, afin d'augmenter les coopérations entre l'Université et la HE-Arc, il a, en étroite collaboration avec la HE-Arc, organisé une première journée commune de recherche accueillant près de 80 chercheuses et chercheurs des deux institutions. Deuxièmement, un mandat additionnel a été signé avec *Euresearch* en 2014 ciblant spécifiquement les PME des cantons de Neuchâtel et du Jura. Ce mandat a pour objectif d'aider les PME à saisir des opportunités offertes par les programmes cadres de recherche et innovation européens. Finalement, le secteur s'est associé à un consortium dirigé par l'*EPFL Innovation Park* et mandaté par la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) de la Confédération pour organiser des formations d'entrepreneuriat dès le printemps 2015 en Suisse occidentale. Ce partenariat permettra de promouvoir l'entrepreneuriat dans la région et aussi à l'intérieur de l'Université.

Qualité

L'année 2014 a été marquée par l'audit de la qualité conduit par l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ).

Un panel d'experts internationaux s'est entretenu avec une centaine de personnes issues de tous les groupes et corps constitués afin d'apprécier la pertinence et la portée de la démarche qualité de l'Université. Dans leur rapport, les experts estiment la démarche mise en œuvre par l'UniNE convaincante. Ils apprécient la volonté de l'UniNE de privilégier une assurance qualité qui vise à vérifier l'atteinte d'objectifs, en préconisant une certaine flexibilité et adaptabilité des procédures. L'Université prend appui sur les recommandations et propositions d'amélioration formulées par le panel d'experts en matière de gouvernance et de suivi des activités d'enseignement et de recherche.

Une réflexion approfondie a été conduite sur les adaptations qu'il convient d'apporter à la procédure d'évaluation des cours afin de répondre aux attentes de la communauté relatives notamment à l'utilisation et à la communication des résultats. Au-delà de la qualité intrinsèque de chaque enseignement, une importance plus grande est actuellement accordée à la complémentarité pédagogique des différents cours qui composent un programme d'études. Parallèlement à l'évaluation des cours, le *secteur qualité* conduit chaque année l'évaluation approfondie de programmes d'études, à la demande des responsables de cursus. Au cours de l'année académique 2013-2014, c'est le bachelor en droit qui a fait l'objet d'une telle évaluation, réalisée avec un groupe de travail de la Faculté. Le rapport de synthèse issu de cette évaluation confirme la cohérence d'ensemble du bachelor.

Le portail *Publications et Recherches* a connu au cours de l'année 2014 d'importants développements. Ce portail est destiné à regrouper à terme des informations sur l'ensemble des publications et des projets de recherche des chercheuses et chercheurs de l'Université. Le nombre de publications et de projets de recherche enregistrés sur le portail n'a cessé de croître au cours de l'année

(actuellement plus de 12'000 publications enregistrées et 280 projets de recherche). Le *secteur qualité* a pu effectuer les premières analyses descriptives des publications enregistrées, avec pour objectif de mettre en évidence la diversité et la richesse des contributions scientifiques de l'UniNE ainsi que la diversité des collaborations locales, nationales et internationales qui caractérise l'activité de recherche des individus et des instituts.

Egalité des chances

Les actions et mesures entreprises en 2014 s'inscrivent dans le cadre du *Plan d'actions de l'Université de Neuchâtel pour la réalisation de l'égalité des chances entre femmes et hommes pendant la période 2013 - 2016*. Ce plan est cofinancé par le *Programme fédéral égalité des chances entre femmes et hommes dans les universités*.

En réponse à l'objectif stratégique d'augmenter la part du sexe sous-représenté au sein du corps professoral, un vade-mecum « égalité » a été établi. La procédure de nomination d'un nouveau membre du corps professoral est désormais accompagnée d'une liste de recommandations (*vade-mecum*) destinée à promouvoir le respect de l'égalité des chances dans chaque étape du recrutement.

Les subsides destinés à la relève académique féminine internes à l'UniNE, *Subvention égalité* et *Subside tremplin*, ont été octroyés à 27 chercheuses. 23 chercheuses ont été coachées individuellement ou en groupe. Les programmes de soutien à la relève académique féminine en coopération interuniversitaire (*StatingDoc*, *Réseau de mentoring* et *REGARD*) ont connu un franc succès et 68 chercheuses neuchâteloises en ont bénéficié. Le projet de coopération interuniversitaire *relève-académique.ch & young-academics.ch* est un instrument apprécié et utilisé par la relève féminine et

masculine avec plus de 24'000 visites en 2014 (20'000 en 2013).

Le service de l'égalité a déployé plusieurs actions dans le domaine de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, dont cinq camps enfants et la journée *oser tous les métiers* (JOM) organisée en collaboration avec Microcity/EPFL.

Développement durable

L'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre du 1er Prix académique interdisciplinaire du développement durable lancé en début d'année. Deux travaux de master ont été récompensés pour leur excellence, leur originalité et l'esprit critique dont ont fait preuve leurs auteurs.

Plusieurs impressionnantes initiatives estudiantines en matière de développement durable ont été poursuivies, dont le jardin de permaculture au Mail et les actions de redistribution de nourriture et d'autres biens. Un atelier de réparation de vélos a été inauguré, offrant à la communauté universitaire un espace équipé en matériel de base pour les réparations ainsi que des conseils éclairés.

L'Université de Neuchâtel collabore à une nouvelle plateforme d'échange sur la mobilité durable entre entreprises de la ville de Neuchâtel et environs, issue de la plateforme de covoiturage. Les journées *Uni'mobiles* se sont déroulées pour la 3e fois pour informer les membres de la communauté sur les différentes possibilités de se déplacer autrement proposées par l'Université. Enfin, une nouvelle filière de recyclage des déchets a été mise en place, dans le cadre de la campagne *Retricycle*, avec la récupération du matériel d'écriture (boîtes de collecte).

Simona Pekarek Doehler
Vice-rectrice





Pascal Mahon
Vice-recteur

Le dicastère « cadre institutionnel et légal » a été particulièrement sollicité, durant l'année 2014, par les travaux de révision totale de la loi sur l'Université, d'une part, et la finalisation de la révision de diverses réglementations de portée générale, notamment les nouveaux règlements concernant le respect de l'intégrité scientifique et la prévention ainsi que la gestion des conflits, d'autre part. Par ailleurs, le secteur communication et promotion, qui relève de ce dicastère, a connu une importante réorganisation.

La révision totale de la loi sur l'Université

L'année 2014 a été marquée, sur le plan de la politique générale concernant le cadre légal de l'Université, par les travaux de révision totale de la loi sur l'Université. Comme indiqué dans le rapport précédent, le Conseil d'Etat avait opté, à l'automne 2013, pour une révision totale – plutôt qu'une révision partielle – de la loi sur l'Université et il avait mis en place une organisation de projet chargée de présenter un avant-projet de loi dans le courant de l'année 2014. Cette révision totale devait notamment, en plus des deux volets qui figuraient dans le projet de révision partielle présenté au Conseil d'Etat à fin 2012 déjà (nomination des professeurs et enveloppe budgétaire quadriennale), repenser les structures de gouvernance de l'Université, dans le sens d'une autonomie accrue de celle-ci, ainsi qu'anticiper et accompagner les changements que ne manqueraient pas d'induire, sur la législation cantonale, les travaux de mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), du 30 septembre 2011, entrée en janvier 2015.

Composé pour moitié de représentants de l'administration cantonale et pour moitié de représentants de l'Université, le groupe de projet mis en place, présidé par Me André Simon-Vermot, et accompagné d'un comité de pilotage composé de la cheffe

du DEF, Mme Monika Maire-Hefti, de la rectrice, Mme Martine Rahier, et du président du Conseil de l'Université, M. Antoine Grandjean, a commencé ses travaux au début de l'année 2014 et, au terme d'une bonne dizaine de séances, il a présenté en novembre 2014 un avant-projet de loi. Comme cet avant-projet comportait encore quelques points en suspens et divergences, il a ensuite été repris et revu par un comité de pilotage « élargi », composé de quatre représentants de l'Etat, deux représentants du Conseil de l'Université et deux membres du rectorat, de manière à pouvoir soumettre une version définitive à une consultation interne au sein de la communauté universitaire en janvier 2015.

Deux nouveaux règlements concernant le respect de l'intégrité scientifique et la prévention et la gestion des conflits

L'année 2014 a été marquée aussi, sur le plan de la réglementation interne, par la poursuite et l'achèvement des travaux relatifs à l'adoption de deux nouveaux règlements, le premier concernant le respect de l'intégrité scientifique, le second sur la prévention et la gestion des conflits.

S'agissant du premier règlement, qui devait notamment combler la lacune consistant en l'absence de réglementation sur le plagiat pour les membres du personnel académique (voir *Rapport annuel 2013*), un avant-projet de règlement a été mis en consultation au sein de la communauté universitaire au printemps 2014 et, sur cette base, le rectorat a adopté à l'été un projet de règlement qui a ensuite été soumis pour avis au Conseil de l'Université, qui en a traité lors de sa séance de septembre 2014. Ce nouveau règlement a tout d'abord pour objet de définir les comportements contraires aux règles et standards de l'intégrité scientifique, ainsi que d'établir, en sus des mesures administratives existant déjà dans le cadre de la loi sur le statut de la fonction publique, des sanctions adéquates en matière académique. Il vise aussi, et surtout, à mettre en place une procé-

dure qui permette de traiter les cas qui pourraient se présenter de manière à la fois efficace, rapide et respectueuse des droits des personnes concernées. A cette fin, le règlement prévoit la mise en place d'une commission indépendante chargée d'instruire les dossiers, commission composée d'une présidente ou d'un président ainsi que d'une vice-présidente ou d'un vice-président externes à la communauté universitaire et de membres représentant les diverses facultés, le corps intermédiaire et le corps des étudiantes et étudiants. Fort de l'aval du Conseil de l'Université, le rectorat a pu adopter la version définitive du règlement à la fin de l'année 2014 et s'attacher à la mise en place de ladite commission d'investigation, de manière à ce que le nouveau règlement puisse entrer en vigueur en 2015.

S'agissant du second règlement, le groupe de travail institué par le rectorat en 2013, placé sous la présidence du vice-recteur en charge du dicastère et composé de la cheffe du service des ressources humaines, de la cheffe du service de l'égalité des chances, d'une représentante du corps professoral et d'un représentant du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, ainsi que du médiateur externe de l'Université, a élaboré un avant-projet durant le premier semestre 2014, avant-projet qui a été soumis à une procédure de consultation au sein de la communauté universitaire durant l'été. Suite à l'évaluation de cette consultation, le rectorat pourra adopter le nouveau projet en janvier 2015 et le soumettre pour avis au Conseil de l'Université lors de l'une de ses premières séances de l'année à venir. Le nouveau règlement pose les bases d'une meilleure prévention des conflits au travail, notamment en ce qui concerne la sensibilisation et la formation, et il prévoit les différents moyens de résolution de tels conflits, en distinguant les procédures ou moyens informels, amiables (médiation, coaching ou audits d'équipe, etc.), des procédures ou moyens plus formels ou juridiques (procédure d'investigation et, éventuellement, de sanction). Il est prévu que ces deux nouveaux règlements entreront en vigueur en 2015.

Réorganisation du secteur communication et promotion et création d'un nouveau service de communication

Dans le second semestre 2013, une année après son entrée en fonction, année marquée par une forte exposition médiatique, le rectorat avait décidé de procéder à la réorganisation de l'ensemble des secteurs liés à la communication, interne et externe, ainsi qu'aux activités de promotion des filières et de l'image de l'Université. Menée avec l'aide d'un consultant externe et selon un processus participatif, associant les personnes directement concernées au sein des services en cause, ainsi que les « clients » de ceux-ci (notamment les facultés), cette importante réorganisation a conduit à la création, à l'été 2014, d'un nouveau service de communication, intégrant toutes les activités de communication, relations avec les médias et promotion de l'Université qui relevaient auparavant de plusieurs entités distinctes. La réorganisation de ce nouveau service, placé sous la direction de Mme Claudine Assad, a par ailleurs permis de renforcer, suite à certains départs, le secteur de la communication institutionnelle de l'Université et du rectorat, par l'engagement d'un nouveau porte-parole et responsable des affaires publiques, en la personne de M. Fabian Greub, nommé à l'automne 2014, qui prendra ses fonctions en janvier 2015.

Poursuite des collaborations institutionnelles

Dans la foulée de la finalisation du transfert du Jardin botanique de l'Université à la Ville de Neuchâtel, qui a été officialisé le 1er janvier 2014 (voir le *Rapport annuel 2013*), l'année 2014 a permis la poursuite des projets de collaborations interinstitutionnelles entamés et mis en place au cours des années précédentes, notamment la collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds en relation avec le Musée international d'horlogerie et la collaboration avec la République et Canton du Jura en vue de la mise en place d'une formation conjointe entre la Faculté des sciences et le CABI.

Pascal Mahon
Vice-recteur



DOCTEURS HONORIS CAUSA

Lors du Dies academicus 2014, quatre personnalités se sont vu conférer le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel.

MARGARETHE ROSA BILLERBECK Faculté des lettres et sciences humaines

Professeure ordinaire de philologie classique (latin et grec) à l'Université de Fribourg, Mme Margarethe Billerbeck s'est distinguée par son envergure scientifique dans les traditions allemande, anglaise et suisse à travers ses nombreuses publications. La professeure Billerbeck, qui a enseigné à l'Université de Neuchâtel comme professeure invitée

dans les années 1980 et codirigé des séminaires communs de licence et de doctorat entre 1996 et 2004, a été une pionnière dans la promotion de la relève féminine et dans la mise en réseau des universités romandes. Elle a de plus contribué au rayonnement international de la philologie classique suisse, notamment par sa contribution décisive à la renaissance de la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, à Vandoeuvres (GE), qui est devenue aujourd'hui un centre majeur sur le plan international.

THOMAS BJÖRN ZELTNER Faculté de droit

Juriste et docteur en médecine, M. Thomas Björn Zeltner a été professeur de santé publique à l'Université de Berne. En 1991, à 44 ans, il est nommé par le Conseil fédéral directeur de l'Office fédéral de la santé publique, poste qu'il a marqué de son empreinte pendant 18 ans, au point d'être considéré comme le ministre suisse de la santé de l'époque. Durant cette période, il a confié de nombreux mandats au professeur Olivier Guillod et à l'Institut de droit de la santé, établissant ainsi des liens étroits avec l'Université de Neuchâtel où il est régulièrement invité comme enseignant dans le programme de formation continue en droit de la santé. Envoyé spécial du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il poursuit par ailleurs son engagement en faveur de la promotion d'une santé publique respectueuse des droits humains.

YUKO HARAYAMA Faculté des sciences économiques

Mme Yuko Harayama est titulaire d'un bachelor en mathématiques associé à deux doctorats de l'Université de Genève, l'un en éducation, l'autre en sciences économiques. L'association originale

de ces trois champs constitue le fil conducteur de ses recherches puisqu'il s'agit de comprendre la contribution des systèmes éducatifs, notamment universitaires, et de la politique scientifique à la production de connaissances et à la croissance économique. Mme Harayama a enseigné à plusieurs reprises à l'Université de Neuchâtel, tant au niveau du bachelor que du master. Nommée professeure au département de management de la science et de la technologie de l'Université de Tohoku en 2002, elle retourne au Japon et devient membre du conseil scientifique rattaché directement au premier ministre de 2006 à 2007 et à nouveau depuis 2013. Elle contribue ainsi au plus haut niveau à l'analyse interdisciplinaire et appliquée des systèmes éducatifs et des politiques qui les soutiennent.

DIDIER BURKHALTER Faculté de droit et Faculté des sciences économiques

Président de la Confédération pour l'année 2014, M. le Conseiller fédéral Didier Burkhalter est diplômé de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel. Après ses études, il devient rédacteur économique avant de se consacrer à la politique dont il gravit tous les échelons. Il accède au secrétariat cantonal puis au secrétariat romand du parti radical et est élu député au Grand Conseil et membre du Conseil exécutif de la Ville de Neuchâtel dont il assume la présidence à trois reprises entre 1994 et 2002. Conseiller national à partir de 2003, puis Conseiller aux Etats en 2007, il succède en 2009 à Pascal Couchepin au Conseil fédéral. Il prend tout d'abord la direction du Département fédéral de l'intérieur (DFI), puis celle du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) depuis 2012. En 2014, en sa qualité de chef du DFAE, il assume aussi la présidence de l'OSCE.



Tout au long de l'année, de nombreuses distinctions ont honoré nos professeurs et nos étudiants, reconnaissant ainsi la qualité de leurs travaux académiques.

PRIX HENRY-E. SIEGRIST À UN DOCTORANT DE LA FLSH

La Société suisse d'histoire de la médecine et de la science a décerné le prix Henry-E. Siegrist à Markus Iseli pour sa thèse de doctorat. Intitulée « The New Romantic Unconscious : Thomas de Quincey and Cognitive Science ».

CONCOURS INTERNATIONAL FRANCOPHONE DE MÉDIATION : UNE ÉQUIPE DE LA FD GAGNE LA FINALE 2014

Geneviève Robert-Grandpierre et Jonathan Jenny de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel a remporté la finale du prestigieux Concours international francophone de médiation organisé par le Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP). Le Concours international de médiation francophone de la CMAP est assimilé à un cours à option. Il est placé sous la responsabilité de la professeure Christine Guy-Ecabert, titulaire de la Chaire de prévention et règlement amiable des conflits.

CFA INSTITUTE RESEARCH CHALLENGE : QUATRE ÉTUDIANTS DE LA FSE DISTINGUÉS

Anastasia Medianovska, Johan Barbezat, David Wehrli and Lorena Zinim étudiants en MSc Finance de la Faculté des sciences économiques de l'UniNE ont participé au prestigieux concours Swiss CFA Institute Research Challenge, à Zurich. Ils ont obtenu la première place pour leur présentation et la seconde place générale.

LE PRIX BANQUES NEUCHÂTELOISES ATTRIBUÉ À DEUX ÉTUDIANTS EN MASTER EN FINANCE

Sébastien Costa et Adrien Voltolini, étudiants en Master en finance de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel ont reçu le

Prix Banques Neuchâtelaises d'un montant de CHF 10'000 francs.

LE SNIS AWARD 2014 DÉCERNÉ À UNE DOCTORANTE EN GÉOGRAPHIE POUR SA THÈSE SUR LES PRISONS

Le SNIS Award 2014, www.snis.ch, récompensant la meilleure thèse en études internationales dans une université suisse en 2013, a été décerné à Julie de Dardel pour une thèse soutenue à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel intitulée *Les prisons qui s'exportent*.

PRIX SUISSE DE MÉDIATION 2014 POUR UNE ÉTUDIANTE EN DROIT

Le prix suisse de médiation a été attribué à l'occasion des Journées Suisses de médiation à Mme Aude Montandon, étudiante en Master en droit à l'Université de Neuchâtel, pour une étude de droit comparé fédéral et cantonal sur l'intégration des phases de médiation ou de conciliation dans les procédures d'accès aux documents officiels.

PRIX THÉÂDRAMA POUR LE GTA

La Fédération suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs (Fssta) a décerné le prix Théâtredrama au Groupe de Théâtre Antique de l'Université de Neuchâtel (GTA) pour « Rudens : les Naufragés » de Plaute lors du Festival de théâtre de Chisaz à Crissier.

LE PRIX NEXANS 2014 RÉCOMPENSE LES SCIENCES HUMAINES

Le Prix Nexans récompense deux chercheurs de l'Université de Neuchâtel issus des sciences humaines : Valérie Kobi, historienne de l'art et Nicolas Balzamo, historien qui ont reçu la somme de 20'000 francs de la part du Conseil de fondation du Fonds culturel Nexans Suisse SA, pour l'originalité de leurs travaux.

PREMIER PRIX D'HISTOIRE DE FRANCE 2014 À CECILIA HURLEY

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Institut de France) a décerné le Premier Prix du Concours des Antiquités de la France 2014 à Cecilia Hurley, chargée d'enseignement à la Chaire de philologie classique et histoire ancienne et à l'Institut d'histoire de l'art et de la muséologie, pour l'ouvrage intitulé *Monuments for the People : Aubin-Louis Millin's Antiquités Nationales* publié récemment. Ce concours couronne chaque année depuis 1820 le meilleur ouvrage consacré à l'histoire ou l'archéologie en France. C'est la première fois qu'un livre en langue étrangère reçoit ce prix.

LA LINGUISTE CORINNE ROSSARI REÇOIT LES PALMES ACADÉMIQUES

M. Michel Tarpinian, Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Suisse a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques à Mme la Professeure Corinne Rossari, titulaire de la Chaire de linguistique française à l'Université de Neuchâtel, pour sa contribution au rayonnement intellectuel, scientifique et artistique de la culture française dans le monde.

GRAND PRIX 2014 DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE À LORIS PETRIS

Le professeur Loris Petris, directeur de l'Institut de langue et civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel, s'est vu décerner par l'Académie française, au titre de ses Grands Prix de l'année 2014, un Prix d'Académie récompensé par une médaille de vermeil, pour son édition des oeuvres de Michel de l'Hospital et ses travaux sur la Renaissance.

PRIX ACADÉMIQUES

En reconnaissance de la qualité de leurs travaux 33 prix académiques ont été remis à des étudiants et à des professeurs lors des cérémonies de remise des titres 2014. La liste des lauréats est disponible sous http://www5.unine.ch/newsletter/archives_pdf/tdu_nov_dec2014.pdf



Le mandat d'objectifs 2014-2017

Le mandat d'objectifs 2014-2017, qui se fonde sur le plan d'intentions 2013-2016 de l'Université, a été adopté par le Conseil d'Etat le 26 mai 2014. Ce document permet ainsi au rectorat de mettre en œuvre sa stratégie et mesurer, au travers de son système de contrôle interne, l'atteinte des objectifs fixés ainsi que l'efficacité de sa gestion.

Le mandat d'objectifs 2014-2015 confie 8 mandats à l'UniNE. Ils sont résumés ci-après.

Fermeture de la Faculté de théologie

- Fermeture dès la rentrée 2015.
- Transfert des étudiants dans les Universités de Lausanne et de Genève.
- Proposition de réaffectation des moyens.
- Mise en place d'un plan social.

Une stratégie de niche :

faire rayonner des centres de compétences

- En 2017, un master ou une orientation spécifique dans un master est en place dans chacun des centres de compétences offrant un enseignement (Droit de la santé, Hydrogéologie et géothermie, Migrations et mobilité, Sciences cognitives, Propriété intellectuelle et innovation).
- A la rentrée académique 2017-2018, le pourcentage de nouveaux inscrits en cursus de master titulaires d'un bachelor acquis dans une autre université est au minimum de 65%.
- En 2017, le domaine propriété intellectuelle, droit fiscal et innovation ainsi que le traitement des grandes masses de données constituent des pôles d'excellence, disposant chacun d'un cursus de master. Des indicateurs sont présentés dans les domaines : publications, EPT et origine du corps professoral, nombre d'heures d'enseignement, nombre de doctorants (EPT), effectifs des étudiants.

Viser l'excellence dans l'enseignement et la recherche

- L'audit qualité 2014 de l'OAQ est réussi.
- Une didactique scientifique des disciplines HEP/HES/HEU est proposée conformément aux lignes directrices de la CUS et du CSSES.
- Les résultats d'apprentissage ou acquis de formation (learning outcomes) sont introduits dans les programmes d'enseignement.
- L'Université établit d'ici la fin 2015 un concept de mise en œuvre d'accès à l'éducation à distance ; ce concept est testé dans le cadre d'une filière de formation durant l'année académique 2016-2017.
- Les étudiants sont systématiquement impliqués dans l'évaluation des enseignements et des programmes.
- Des efforts particuliers sont faits pour augmenter la part de fonds de tiers dans la couverture des charges brutes de l'Université.

Des formations et des débouchés

- La proportion d'assistants doctorants entrés en 4e année et quittant l'Université de Neuchâtel sans doctorat doit être inférieure à 5% en moyenne annuelle.
- Un indicateur de satisfaction mesure l'adéquation des prestations de centre de carrière et le taux de chômage des diplômés de l'UniNE est comparé à celui des autres universités, pondéré par le taux de chômage de l'Arc jurassien.

Une vision à long terme :

une université pour l'Arc jurassien

- L'UniNE doit attirer au minimum 50% des étudiants universitaires de l'espace BEJUNE.
- Le rectorat développe des accords avec les autorités politiques et les milieux économiques et sociaux de l'Arc jurassien.
- L'Université institue et dirige une task force regroupant l'ensemble des acteurs de niveau tertiaire de l'Arc jurassien. A l'horizon 2017, ce groupe de travail livre un rapport.

Système de gestion et tableau de bord

- Le système de gestion assure une utilisation optimale des ressources financières.
- Le tableau de bord permet des comparaisons avec les autres universités suisses.

Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles

- En 2016, une étude de faisabilité pour un centre sportif intégré dans le bâtiment de la cité des étudiants est présentée au Conseil d'Etat.
- En 2017, l'offre d'au moins cinq prestations dédiées aux étudiants de l'Université est accessible aux étudiants des autres hautes écoles sises dans le canton.

Anticiper la LEHE : développer une stratégie financière tenant compte d'une autonomisation renforcée et d'une enveloppe budgétaire quadriennale liée à un contrat de prestations

- En 2017, un catalogue de prestations qui servira de base à l'élaboration du contrat de prestations est créé et transmis à l'OHER.

Objectifs pour l'année 2015

L'ambition de l'Université de Neuchâtel se décline de la manière suivante :

- assurer son rayonnement par la qualité de son enseignement et de sa recherche
- promouvoir ses domaines d'excellence et garantir leur compétitivité
- favoriser les partenariats nationaux et internationaux avec des institutions de formation tertiaire
- contribuer au développement socio-économique et culturel de l'Arc jurassien.

Forte de cette ambition, l'Université de Neuchâtel se voit, à l'horizon 2016, comme une université qui :

- abrite une dizaine de centres de compétences reconnus dans le paysage académique suisse et international, centres qui génèrent des savoirs nouveaux et favorisent l'inventivité scientifique
- dispense une formation de qualité, en adéquation avec les besoins actuels et futurs de la société, tout en exploitant et favorisant la collaboration entre les disciplines, les facultés et les autres acteurs de la formation tertiaire
- est réputée pour l'excellence et l'indépendance de sa recherche et de sa créativité scientifique, qui contribue activement à la mise en valeur des connaissances et des savoirs ainsi qu'au transfert de technologie
- a le souci de promouvoir une identité communautaire basée sur l'ouverture, le respect, la transparence et le dialogue, et qui favorise la réflexion critique
- est dotée d'outils de gestion modernes et efficaces, au service de l'enseignement et de la recherche, et dont les règles de gouvernance sont inspirées des meilleures pratiques
- se profile comme une haute école consciente de ses responsabilités à l'égard de l'environnement, des ressources énergétiques et naturelles, qu'elle utilise dans un souci de durabilité.

Concrètement et conformément à son ambition, l'Université se fixe, pour l'année 2015, les objectifs figurant ci-après.

Faculté de théologie

- Un colloque de fermeture de la Faculté de théologie est organisé.
- Les étudiants et doctorants bénéficient de solutions personnalisées, à l'interne de l'UniNE ou en collaboration avec les partenaires AZUR.
- Un plan social est mis en place.
- Les moyens sont réaffectés et l'avenir de la bibliothèque est assuré.

Une stratégie de niche :

faire rayonner des centres de compétences

- Un bilan de la première année du master inter-facultaire en sciences cognitives est établi.
- Un tableau de bord permettant de suivre l'évolution du pourcentage de nouveaux inscrits en cursus de master en fonction du lieu d'obtention du bachelor est mis en place.
- Des indicateurs de suivi des pôles d'excellence sont définis.

Viser l'excellence dans l'enseignement et la recherche

- Des prises de position sur les recommandations et propositions d'amélioration formulées par le panel d'experts de l'OAQ sont arrêtées.
- Une commission CURSUS, chargée en particulier de la cohérence des programmes de formation et des enseignements, est instituée.
- Un concept de mise en œuvre d'accès à l'éducation à distance est établi.
- Le concept *sport études* est mis en œuvre.
- Des collaborateurs sont engagés dans le *secteur recherche et innovation* afin d'encourager les chercheurs à déposer de nouveaux projets de recherche ; le portail *publications et recherches* rassemble toutes les activités majeures des chercheurs de l'UniNE ; par ailleurs, des mesures sont prises afin de limiter le risque de

change pour les nouveaux projets de recherche.

Des formations et des débouchés

- Les indicateurs de suivi, aussi bien quantitatifs que qualitatifs, sont définis.

Une vision à long terme : une université pour l'Arc jurassien

- Les collaborations institutionnelles se poursuivent et se développent.
- Un bilan du mandat signé avec *Euresearch* en 2014, ayant pour objectif d'aider les PME des cantons de Neuchâtel et du Jura à saisir des opportunités offertes par les programmes cadres de recherche et innovation européens est dressé.

Système de gestion et tableau de bord

- Un tableau de bord composé d'indicateurs propres à assurer une utilisation parcimonieuse des deniers publics, agréé par l'autorité politique, est mis en œuvre.

Des infrastructures et des services performants en faveur des étudiants de l'ensemble des hautes écoles

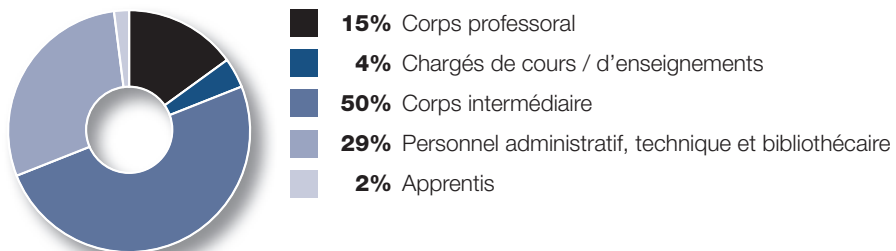
- L'UniNE participe à la nuit des carrières.

EFFECTIF DU PERSONNEL EN EPT¹ SELON L'ORIGINE DES FONDS

Catégorie		2014		Variation 14/13	
Etat	Admin., techn., biblio.	192.3	25.0%	-4.3	-2.2%
	Corps intermédiaire	194.9	25.3%	0.8	0.4%
	Chargés de cours / d'enseign.	33.0	4.3%	4.0	14.3%
	Corps professoral	109.9	14.3%	-0.1	-0.1%
	Apprentis	16.0	2.1%	-1.0	-5.3%
Total Etat		546.1	71.1%	-0.6	-0.1%
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio.	30.7	4.0%	-0.1	-0.3%
	Corps intermédiaire	185.0	24.1%	34.1	21.8%
	Chargés de cours / d'enseign.	0.8	0.1%	0.2	73.3%
	Corps professoral	4.4	0.6%	-0.8	-11.3%
	Apprentis	1.0	0.1%	1.0	0.0%
Total Fonds de Tiers		221.9	28.9%	34.4	17.4%
Total	Admin., techn., biblio.	223.0	39.0%	-4.4	-1.9%
	Corps intermédiaire	379.9	49.5%	34.9	10.0%
	Chargés de cours / d'enseign.	33.8	4.4%	4.2	15.0%
	Corps professoral	114.3	14.9%	-0.9	-0.8%
	Apprentis	17.0	2.2%	0.0	0.0%
Total général		768.0	100.0%	33.8	4.6%

¹ Equivalents plein temps

Répartition de l'effectif du personnel



Vers un développement durable

En tant qu'institution de recherche et d'enseignement, l'Université de Neuchâtel est directement concernée par les défis du développement durable, auxquels elle souhaite répondre en générant de nouveaux savoirs, ainsi que des compétences et mesures innovantes. L'UniNE veut offrir à sa communauté un milieu de vie qui favorise la solidarité et respecte l'environnement.

Les lignes directrices de la démarche développement durable ont été définies dans une stratégie de durabilité, qui s'inscrit dans le plan d'intentions 2013-2016. Aux trois ambitions de l'UniNE dans le domaine du développement durable correspondent 10 objectifs.

Depuis l'adoption du plan d'intentions, ces objectifs se sont traduits par des actions concrètes. Au niveau de la recherche et de l'enseignement, les facultés de l'UniNE sont par exemple engagées dans de nombreux projets, par exemple à la Faculté des sciences économiques sur la transition énergétique (projet SCCER-CREST), en Faculté des sciences dans les domaines de l'hydrogéologie et la géothermie, en Faculté des sciences et Faculté des lettres et sciences humaines avec l'expérience de collaborations interdisciplinaires entre les instituts d'ethnologie et de biologie qui offrent des perspectives très intéressantes de recherche et d'enseignement.

L'UniNE s'engage aussi activement en faveur de la diminution de l'impact environnemental de la communauté universitaire, que ce soit dans le cadre de programmes énergétiques liés aux infrastructures et bâtiments, dans le domaine du tri des déchets, du recyclage et des achats responsables, ou encore de l'utilisation de sources d'énergie propres.

Enfin, les actions des membres de la communauté universitaire construisent des alternatives aux modèles de développement dominant. Plusieurs associations et groupes étudiants y contribuent, tant dans le domaine de la mobilité douce, des modèles alternatifs de consommation que de la solidarité et de la justice sociale.

AMBITIONS	OBJECTIFS
<p>1. Intégrer la durabilité à la mission universitaire d'enseignement et de recherche</p>	<p>Mettre en valeur et encourager les programmes de formation et projets de recherche traitant des enjeux de la durabilité</p> <p>Mettre en valeur et encourager les programmes de formation et projets de recherche traitant des enjeux de la durabilité</p>
<p>2. Favoriser la compréhension et la promotion des enjeux de la durabilité ainsi que l'engagement de la communauté universitaire</p>	<p>Sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux de la durabilité</p> <p>Encourager l'engagement au sein de la communauté universitaire</p>
<p>3. Affirmer, à l'interne et à l'externe, l'exemplarité de l'Université comme institution attentive à la promotion de la durabilité</p>	<p>Intégrer la dimension éthique et gouvernementale dans l'acquisition des biens et services</p> <p>Assurer une gestion financière des ressources dont dispose l'Université</p> <p>Assurer une gestion et un entretien responsable des espaces et des bâtiments</p> <p>Favoriser les collaborations avec des spécialistes externes</p> <p>Instaurer des conditions favorables à une diminution de l'impact environnemental lié aux activités de la communauté universitaire</p> <p>Favoriser la transparence et assurer la légitimité de la démarche durabilité de l'Université</p>

COMPTES CONSOLIDÉS : 142.5 MILLIONS DE FRANCS

Compte Etat

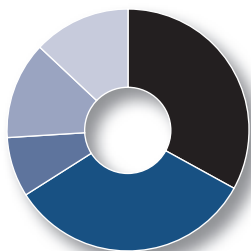
Charges de personnel	74'727'013
Biens, services et marchandises	16'677'937
Intérêts passifs	542'045
Amortissements	5'014'356
Subventions accordées	2'327'779
Total des charges (comptes Etat)	99'289'130
Revenus de biens	-1'476
Contributions	-4'262'127
Dédommagement de collectivités publiques	-22'716'416
Subventions acquises	-23'805'895
Enveloppe de l'Etat de Neuchâtel	-47'626'000
Total des revenus (comptes Etat)	-98'411'914
Résultat du comptes Etat	877'216

Subsides et mandats de tiers

Charges FNS - CTI - UE	16'905'863
Revenus FNS - CTI - UE	-18'145'494
Charges autres sources (ACR - FT - FS)	16'857'001
Revenus autres sources (ACR - FT - FS)	-18'614'131
Charges totales (y compris réserve)	139'476'335
Revenus totaux (y compris réserve)	-142'473'096

Réserve « financements spéciaux » en fin d'exercice 6'424'341

Source de financement



- **33%** Canton de Neuchâtel
- **33%** Autres contributions publiques (LAU et AIU)
- **8%** Ecolage et autres moyens propres
- **13%** FNS, CTI, UE
- **13%** Autres sources (mandats, prestations et formation continue)



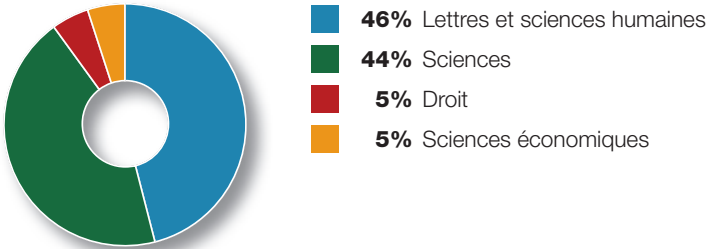


SUBSIDES FNS¹, CTI² ET UE³ PAR FACULTÉ

FACULTÉS	FNS + CTI + UE	
	Dépenses	Recettes
Lettres et sciences humaines	6'058'054	8'094'345
Sciences	9'489'759	8'413'828
Droit	660'237	781'752
Sciences économiques	1'000'092	1'016'855
Théologie	0	0
Total	17'208'142	18'306'780

¹ Fonds national suisse
² Agence pour la promotion de l'innovation
³ Union européenne

Nombre de projets FNS ouverts en 2014



Construire des ponts – les domaines de l'interdisciplinarité

L'Université de Neuchâtel vise continuellement l'excellence, l'une des données cardinales de son plan d'intentions 2013-2016.

Dans l'enseignement d'abord, où l'excellence constitue la valeur première qui guide l'établissement de programmes de formation qui intègrent les résultats les plus récents de la recherche, l'acquisition de compétences transférables dans la future vie professionnelle des étudiantes et étudiants et les collaborations que l'Université développe avec d'autres hautes écoles en Suisse et à l'étranger.

Dans le domaine de la recherche ensuite, où l'alma mater neuchâteloise s'est construit une image et une identité dans des domaines ou des champs thématiques qui comportent de fortes dimensions interdisciplinaires, voire interfacultaires dans certains cas. L'Université de Neuchâtel fait ainsi sienne l'idée que l'enrichissement constant de la science passe par l'échange, le dialogue et la confrontation des points de vue et des résultats.

Cette vitalité de la recherche est manifeste dans chacune des facultés de l'Université de Neuchâtel : Faculté de droit, Faculté des sciences économiques, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences, Faculté de théologie. Elle est aussi présente entre chercheuses et chercheurs, entre instituts ou chaires, entre facultés enfin. Dépasser les frontières disciplinaires instituées – construire des ponts – contribue au succès et à la qualité des projets de recherche qui y sont menés.

Pour rendre visible le dynamisme de cette recherche et son ambition interdisciplinaire, l'Université de Neuchâtel a mis l'accent dans son *plan d'intentions* sur neuf domaines-clés :

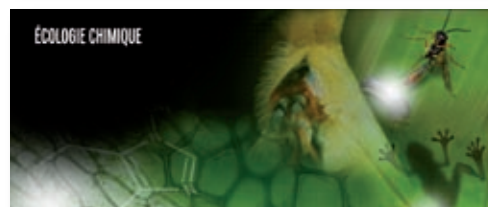
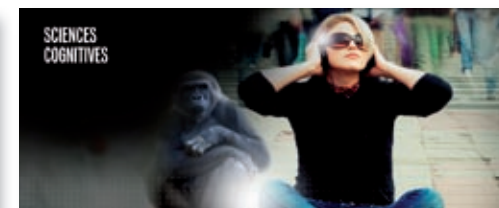
- Temps/fréquence et métrologie optique
- Migrations et mobilité
- Ecologie chimique
- Interactions sociales
- Droit de la santé

- Hydrogéologie et géothermie
- Sciences cognitives
- Systèmes complexes et big data
- Droit de la propriété intellectuelle et innovation.

Dans la mosaïque de l'ensemble des recherches de l'Université de Neuchâtel, ces domaines-clés montrent les voies de l'excellence et de l'originalité pour penser le monde. Ils cristallisent des savoirs qui font la réputation de l'Université de Neuchâtel et répondent aux préoccupations de notre époque, ainsi qu'aux défis technologiques et sociaux actuels.

Pour en savoir plus :

www.unine.ch/centres-of-excellence







unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg du Lac 5a
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : +41 (0)32 718 10 20
messagerie.rectorat@unine.ch